

Bulletin d'inscription Formations – Module RENOVE

valant convention de formation professionnelle



A renvoyer par mail à contact@apee.fr :
Parc Édonia – Bâtiment U - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE
Règlement par virement, en euros TTC, à l'ordre de l'APEE.



1. Je choisis ma formation

Retrouvez nos programmes, dates et tarifs sur notre site internet www.apee.fr ou par téléphone en nous contactant au 02-90-09-31-31.

Intitulé exact de la formation : Devenir Responsable Technique en Rénovation Énergétique de logements

Référence formation : Coût total de la formation : € TTC

Lieu : Date(s) :

2. Je m'inscris

■ Mon entreprise

Raison sociale :
SIRET : NAF :
Adresse :
Code postal : VILLE :
Téléphone : Fax :
N° TVA Intracommunautaire : Nombre de salariés :
Mail :

■ Le(s) participant(s) (Tous les champs sont obligatoires)

Nom Prénom	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Classifi - cation (1)	Statut	Téléphone Portable	Adresse mail	OPCO (nécessaire à l'inscription)
			☐ Salarié ☐ Non Salarié			☐ FAFCEA ☐ CONSTRUCTYS (2) ☐ AGEFOS ☐ Autre précisez.....
			☐ Salarié ☐ Non Salarié			☐ FAFCEA ☐ CONSTRUCTYS (2) ☐ AGEFOS ☐ Autre précisez.....
			☐ Salarié ☐ Non Salarié			☐ FAFCEA ☐ CONSTRUCTYS (2) ☐ AGEFOS ☐ Autre précisez.....

Pour tout besoin d'aménagement spécifique lié à un handicap, merci de nous en faire part lors de votre demande.

- (1) Classification : 1 ouvrier d'exécution - 2 ouvrier professionnel - 3 compagnon professionnel - 4 maître ouvrier, chef d'équipe - 5 employé - 6 agent de maîtrise, technicien - 7 AIC - 8 gérant salarié ou PDG salarié - 9 artisan ou gérant non salarié - 10 conjoint non salarié
(2) Si vous dépendez de Constructys, vous devez joindre un RIB et votre dernier bulletin de salaire

3. Je règle ma formation

☐ Je règle par un virement global de € TTC

Les frais pédagogiques comprennent les supports pédagogiques remis au stagiaire et, le cas échéant, la mise à disposition d'une salle de formation équipée en matériel informatique. Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement demeurent à la charge du participant.

En cas de désistement moins de 15 jours avant le début de la formation, d'absence totale ou partielle ou d'abandon, l'APEE se réserve le droit de facturer les sommes qu'elle aura engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite formation (conformément à l'article L920-9 du code du travail)

4. Je signe mon bulletin d'inscription

ATTENTION : Une déclaration préalable de financement FEEBAT doit désormais être adressée par l'APEE à votre organisme de financement au moins 15 jours avant la formation. Sans l'ensemble des éléments du bulletin d'inscription, vous vous engagez à payer vous-même votre formation.

Je déclare avoir pris connaissance de la [fiche programme](#), des [conditions générales de vente](#) et du [règlement intérieur stagiaires](#), disponibles sur le site internet APEE www.apee.fr ou sur demande. Les mentions légales sont disponibles sur <https://apee.fr/mentions-legales/>

Fait à, le

Cachet de l'entreprise :

Signature :